

Conduite et gestion de l'entreprise hippique

RNCP38076 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BAC PRO — Baccalauréat professionnel
Code(s) NSF	212
Formacode(s)	21088, 15479
Code(s) ROME	A1407
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

52 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 52 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFASEC	3180434110 0129	Former et organiser l'évaluation
A.F.G.E.E.A.P	3070145060 0025	Former et organiser l'évaluation
AGRICAMPUS LAVAL	1953008190 0016	Former et organiser l'évaluation
AGR LEAP ST GABRIEL NANTES OCEAN	7860290580 0017	Former et organiser l'évaluation
ASS FAMILIALE GESTION	3225222440 0019	Former et organiser l'évaluation
ASS FORMA ACTION SOCIALE ECURIE COURSES	3180434110 0061	Former et organiser l'évaluation
ASS MAISONS FAMILIALES	3027277970 0011	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DES ECOLES DES SCIENCES DE LA VIE	5144153140 0012	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CFA MTA	9233380650 0017	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE RURALE SANDAR	7797055730 0011	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 52 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp38076-conduite-et-gestion-de-l-entreprise-hippique/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Ancré dans la tradition agricole française, le cheval est un secteur économique à part entière. Avec plus de 800 000 chevaux, 250 hippodromes, près de 6 000 centres équestres et plus de 600 000 licenciés, la filière équine génère plus de 65 000 emplois, de nature variée, dont 35 000 emplois agricoles. Le baccalauréat professionnel "Conduite et gestion de l'entreprise hippique" prépare essentiellement aux emplois agricoles.

Il prépare à un ensemble assez diversifié de métiers, diversification liée au type de structure hippique mais aussi liée à la nature et au niveau de la responsabilité exercée. On obtient trois métiers différents :

- responsable d'entreprise (entraîneur d'écurie de trot, galop, d'établissement équestre ou d'écurie de propriétaire) exercée le plus souvent dans le cadre d'une activité indépendante,
- responsable du piquet de chevaux (premier garçon, groom) exercée à titre salarial sous la responsabilité du responsable d'entreprise. Le degré de spécialisation des tâches et d'autonomie dépend avant tout de la taille de l'entreprise,
- responsable des déplacements du piquet de chevaux (garçon de voyage, groom).

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce diplôme administre ou participe à la gestion économique et commerciale et aux travaux quotidiens d'une entreprise hippique : il assure les soins aux animaux (alimentation, pansage, brossage, paillage...), la maintenance des bâtiments, installations, équipements et l'entraînement quotidien des chevaux qu'il élève ou qui lui ont été confiés.

Il travaille en extérieur et pratique l'équitation tous les jours.

Il conduit l'entreprise dans le respect des normes en vigueur et du bien-être animal.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences générales

C1- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel

C2- Débattre à l'ère de la mondialisation

C3- Développer son identité culturelle

C4- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

Compétences professionnelles

C5- Justifier des choix techniques liés à la conduite des activités hippiques

C6- Élaborer un diagnostic global de l'entreprise hippique dans un contexte de durabilité

C7- Communiquer en situation professionnelle

C8- Caractériser le contexte des activités hippiques

C9- Réaliser la gestion technico-économique, humaine et commerciale de l'entreprise dans une logique de développement durable

C10- Gérer une cavalerie dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal

C11- Gérer le travail du cheval en vue de développer ses potentialités dans le respect des règles de sécurité et du bien-être animal

C12- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Blocs de compétences

RNCP38076BC01 — Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel

LISTE DE COMPÉTENCES

C1.1 Interpréter des faits en s'appuyant sur une démarche scientifique

C1.2 Étudier un phénomène social ou professionnel à l'aide de données notamment en nombre

C1.3 Exploiter la modélisation d'un phénomène

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38076BC02 — Débattre à l'ère de la mondialisation

LISTE DE COMPÉTENCES

- C2.1 Analyser l'information
- C2.2 Élaborer une pensée construite
- C2.3 Formuler un point de vue argumenté et nuancé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38076BC03 — Développer son identité culturelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- C3.1 Exprimer ses aspirations dans une culture commune
- C3.2 Positionner son projet professionnel
- C3.3 Communiquer avec le monde

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38076BC04 — Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles

LISTE DE COMPÉTENCES

- C4.1 Développer un mode de vie actif et solidaire
- C4.2 Mettre en oeuvre un projet collectif
- C4.3 Conduire une analyse réflexive de son action au sein d'un collectif

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38076BC05 — Justifier des choix techniques liés à la conduite des activités hippiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- C5.1- Raisonner les choix techniques liés à la gestion d'une cavalerie
- C5.2- Raisonner les choix techniques liés au travail du cheval

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38076BC06 — Elaborer un diagnostic global de l'entreprise hippique dans un contexte de durabilité et communiquer en situation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- C6.1- Situer l'entreprise dans son environnement
- C6.2- Caractériser le fonctionnement de l'entreprise
- C6.3- Formuler des éléments de diagnostic d'entreprise
- C7.1- S'informer sur les évolutions techniques et réglementaires
- C7.2- Communiquer en interne et avec les partenaires extérieurs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38076BC07 — Caractériser le contexte des activités hippiques et réaliser la gestion technico-économique, humaine et commerciale de l'entreprise dans une logique de développement durable

LISTE DE COMPÉTENCES

- C8.1- Repérer les principales caractéristiques du secteur et ses enjeux
- C8.2- Identifier le cadre réglementaire du secteur
- C9.1- Evaluer les résultats de l'entreprise en utilisant les indicateurs technico-économiques et financiers
- C9.2- Analyser l'impact d'une décision
- C9.3- Identifier les dimensions juridiques et fiscales de l'entreprise
- C9.4- Gérer les ressources humaines
- C9.5- Proposer des prestations de services répondant aux attentes de la clientèle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38076BC08 — Gérer une cavalerie dans un contexte de durabilité et dans le respect du bien-être animal

LISTE DE COMPÉTENCES

- C10.1- Raisonner la gestion de la cavalerie
- C10.2- Organiser le travail en sécurité et dans le respect de la réglementation
- C10.3- Réaliser les opérations liées à l'entretien des chevaux, à l'élevage et à la gestion des effluents
- C10.4- Raisonner les opérations liées au suivi des prairies
- C10.5- Analyser les résultats et les impacts des activités
- C10.6- Assurer la fonctionnalité des bâtiments, matériels, installations et équipements

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38076BC09 — Gérer le travail du cheval en vue de développer ses potentialités dans le respect des règles de sécurité et du bien-être animal

LISTE DE COMPÉTENCES

- C11.1- Réaliser le débouillage
- C11.2- Élaborer un programme de travail intégrant une approche comportementale du cheval
- C11.3- Réaliser l'entraînement ou le travail du cheval-athlète
- C11.4- Raisonner la carrière du cheval
- C11.5- Organiser le transport des chevaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38076BC10 — S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

LISTE DE COMPÉTENCES

- C11 S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de ce diplôme exerce son activité au sein des haras, écuries de courses ou centres équestres.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Entraîneur, Chef/Responsable d'écurie ou d'entreprise équestre, Groom, Premier garçon.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Conditions de travail contraignantes, Inadéquation géographique, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 600 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en agriculture, pêche, forêt et espaces verts (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 970
Jugés difficiles à recruter	49 %

Emplois saisonniers	46 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X41 — Eleveurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Pour se présenter à l'examen du baccalauréat professionnel, les candidats doivent :

- 1° Soit avoir suivi une préparation au diplôme par la voie scolaire, de l'apprentissage ou de la formation professionnelle continue dont la durée est fixée conformément aux dispositions de la sous-section 2 ;
- 2° Soit avoir accompli trois ans d'activités professionnelles dans un emploi de niveau au moins égal à celui d'un ouvrier ou employé qualifié et dans un domaine professionnel en rapport avec la finalité du diplôme postulé.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au baccalauréat professionnel agricole, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 633 €
Selon la branche	7 601 € – 7 641 €
Prise en charge	Branches concernées
7 633 €	Valeur par défaut · 210 branches
7 641 €	CPNE industries alimentaires diverses, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés
7 601 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2029
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP14032

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://chlorofil.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	19 700 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	57
Organismes gestionnaires (CFA)	40
Organismes formateurs	50
Régions couvertes	12
Départements couverts	42
Organismes certifiés Qualiopi	50
Sessions	de 08/2024 à 08/2030

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).